Nice HSDIM23

Home security outdoor detector

CE 0682

EN - **Installation instructions**
IT - **Istruzioni per l'installazione**
FR - **Instructions pour l'installation**
ES - **Instrucciones para la instalación**
DE - **Anleitungen für die Installation**
PL - **Instrukcje montaż**
NL - **instructies voor de installatie**

Nice

Instructions originales

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES

- Installer l'appareil dans une position difficilement atteignable pour éviter les endommagements intentionnels.
- Ne pas installer le produit dans le voisinage de turbulences d'air froid ou chaud, où à côté d'animaux à sang chaud (**fig 1**).

HSDIM23 è un rivelatore volumetrico a doppia tecnologia ad infrarossi e radar a microonde. Il est prédisposé pour couvrir une zone de dimensions jusqu'à 12m et avec une ouverture angulaire de 90° ; Il dispose de la régulation de la sensibilité, du type d'alarme (immédiate ou à seconde impulsion) et de la protection contre l'ouverture, l'arrachement et les tentatives d'aveuglement. Il est adapté à l'utilisation dans des environnements intérieurs.

Tout autre usage est considéré incorrect et interdit ! Nice ne répond pas des dommages résultant d'une utilisation impropre du produit, différente de celle prévue dans ce manuel.

1 - FONCTIONNEMENT

HSDIM23 è un rivelatore ad infrarossi (PIR = Passive Infra-Red detector) studiato per rilevare una persona in movimento, all'interno di una zona protetta. Per un funzionamento ottimale è necessario posizionare e regolare correttamente il prodotto. L'utilisation de l'articulation orientable mod. HSA3 (accessoire optionnel) permet un positionnement et une orientation optimals du produit, en particulier pour la fixation à un angle (consulter le chap. 2 - Installation).

HSDIM23, fonctionne avec 3 piles alcalines de type AA ; il ne dispose d'aucun branchement électrique vers l'extérieur et dans le cas de détection d'intrusion, il transmet l'alarme via la radio à la centrale.

Dans le produit, le révélateur d'infrarouges est toujours actif et en cas de détection d'intrusion (led rouge allumée), il transmet immédiatement le signal à la centrale par radio.

HSDIM23, dispose d'une fonction pour réduire la consommation des piles dans le cas où elles seraient utilisées pour protéger une zone plus fréquentée ; en effet, après chaque alarme l'appareil suspend son fonctionnement et reprend après 2 minutes d'absente totale de mouvements dans la zone protégée.

Si vous souhaitez vérifier le fonctionnement du HSDIM23, il suffit de mettre la centrale en essai et de le retirer de son propre support coulissant ; la fonction de blocage après une première alarme sera annulée pendant 3 minutes et le HSDIM23 transmet et visualise toutes les situations appropriées, via la led **L1** (**fig 2**).

Attention ! - Quand le couvercle supérieur du HSDIM23 est retiré, le système reste en état de « TEST ».

Le détecteur dispose de protection contre l'arrachement, contre l'ouverture et contre les tentatives d'aveuglement.

HSDIM23 transmet à la centrale un signal de présence de vie toutes les 40 minutes environ ; qui est nécessaire pour la « fonction supervision » présente sur la centrale.

Le détecteur dispose également d'une fonction particulière « Alarme double » qui permet d'envoyer deux alarmes consécutives avec deux codes radio distincts. Cette fonction particulière permet d'acquérir le capteur en mode AND et en exploitant les deux codes radio transmis. On a ainsi la possibilité de signaler une alarme seulement s'il y a eu deux relevés consécutifs en réduisant ainsi la possibilité d'alarmes impropres.

2 - INSTALLATION

Avertissements

• Déterminer la position et la hauteur de fixation du HSDIM23, en fonction de la zone de protection que vous souhaitez obtenir : Se référer à la **fig. 3** et à la **fig.4**.

• Vérifier avec attention la forme de la zone à protéger ; en cas de doutes, avant d'effectuer la fixation définitive, il est conseillé de fixer provisoirement le produit en effectuant les essais et les éventuels réglages nécessaires.

• Grâce à l'utilisation du support pour la fixation au mur du HSDIM23, il est possible de remplacer facilement les batteries en crochetant ou en décrochetant le capteur de ce support. Pour le décrochage du capteur, il est nécessaire d'agir sur le levier prévu du chariot (**fig. 5**).

• Si vous souhaitez installer le produit à un angle, il est important d'utiliser l'articulation orientable mod. HSA3 (accessoires optionnels).

01. Décider de la position de fixation vers le haut, en vérifiant qu'elle soit compatible avec l'encombrement total du détecteur : il doit être possible de rajouter le levier pour le chariot (**fig. 5**) et l'espace doit être disponible pour pouvoir accrocher et décrocher le détecteur.

02. A - Fixation à un mur : effectuer un trou pour l'insertion des chevilles de fixation et un trou pour l'aimant qui sert de fixation pour la protection « anti-aveuglement ». Puis, fixer le support avec les chevilles appropriées (**fig. 6-A**) (**fig.11**) ;
B - Fixation à un angle avec une articulation mod. HSA3 : fixer l'articulation au mur (voir le manuel d'instructions appropriés) et puis, fixer le support à l'articulation comme indiqué dans (**fig. 6-B**). **Attention !** - En utilisant l'articulation HSA3, on perd la fonction des tampers anti-déplacement.

03. Prédisposer la centrale pour l'apprentissage du HSDIM23 (voir le manuel d'instructions de la centrale).

04. Ouvrir le logement de la pile comme indiqué dans la **fig. 7** et arracher la languette isolante qui maintient les piles collées : HSDIM23, émet deux séries de 3 bips et lance sa programmation en auto-apprentissage ; celle-ci est confirmée par un bip émis depuis la centrale (3 bips indiquent que le dispositif est déjà programmé).

05. Ouvrir le détecteur comme dans la **fig. 8** et effectuer la programmation des dip switch, du jumper JP1 (**fig. 2**), en prenant référence au chap. 3 - Programmation ; puis, effectuer le « **Test »** de fonctionnement, consulter le paragraphe 3.1.

06. Refermer le logement et accrocher le HSDIM23 à son support de fixation (**fig. 5**).

3 - PROGRAMMATION

HSDIM23 dispose de 6 « **dip-switch », d'un jumper JP1** qui permettent de programmer chacun des paramètres de fonctionnement (**fig. 2**) : consulter le **Tableau 1**, **2**.

3.1 - Procédure de programmation et « Test » de fonctionnement

01. Programmer le détecteur infrarouge avec 1 impulsion par alarme : **dip-switch 3 = OFF** (**Tableau 1**).
02. Programmer la « sensibilité » du détecteur infrarouge PIR : **dip-switch 1-2** avec la valeur minimale nécessaire (**Tableau 1**).
03. Vérifier la couverture de la zone protégée : effectuer de brefs mouvements à l'intérieur de la zone et contrôler les signalisations émises depuis la led **L1** (**fig. 2**). Si nécessaire, régler la valeur de la sensibilité.
04. Après avoir réglé la sensibilité, pour réduire la possibilité que se vérifient des alarmes incorrectes, il est conseillé de régler le **dip-switch 3 = ON** (2 impulsions par alarme).
05. Pour le même motif, régler au maximum la valeur de « retard après l'intrusion » : **trimmer PT2** (**fig. 2**), en conformité avec les exigences de détection.
06. Lorsque la vérification du trimmer est terminée, il est conseillé de mettre le **dip-switch 4 = ON** pour éteindre la signalisation de la led **L1** (**fig. 2**).
07. Mettre le **dip-switch n°5 sur ON** pour activer la fonction anti-aveuglement.
08. Si nécessaire, en fonction de l'extrême chaleur de l'environnement, mettre le **dip switch n°6 sur ON** pour activer la compensation de température automatique.
09. Fermer le **jumper JP1** (**fig. 2**) pour activer la fonction double alarme et acquérir le capteur en AND sur lui-même.

Tableau 1 - Programmation des dip-switch

Switch	État		Fonction
1-2	OFF	OFF	Capteur infrarouge de zone sensible jusqu'à 6 m fig. (**7**)
	ON	OFF	Capteur infrarouge de zone sensible jusqu'à 8 m (fig. **7**)
	OFF	ON	Capteur infrarouge de zone sensible jusqu'à 10 m (fig. **7**)
	ON	ON	Capteur infrarouge de zone sensible jusqu'à 12 m (fig. **7**)
3	OFF		Nombre d'impulsions infrarouge par alarme = 1 (fig. **10 A**)
	ON		Nombre d'impulsion infrarouge par alarme = 2 (fig. **10 B**)
4	OFF		Led signalisation active
	ON		Led signalisation éteinte
5	OFF		Fonction anti-aveuglement désarmée
	ON		Fonction anti-aveuglement armée
6	OFF		Compensation température désarmée
	ON		Compensation température armée

Tableau 2 - Programmation Jumper

Jumper	État	Fonction
JP1	OUVERT	Signalisations d'alarme avec un seul code radio
	FERME	Signalisation seconde alarme consécutive avec second code radio

FR

3.2 - Signalisations

HSDIM23 est équipé d'une led (**L1 - fig. 2**) et d'un buzzer qui émet des signalisations accoustiques. Consulter le **tableau 3**

Le signalement de piles déchargées vient avec une avance de 15 - 30 jours en respectant l'épuisement total. Il est donc préférable de les remplacer le plus rapidement.
Quand les piles sont partiellement déchargées, une correcte signalisation d'alarme pourrait ne pas se produire.

Tableau 3

LED	Fonction
Rouge	Alarme d'intrusion

BUZZER	Fonction
1 Bips	Signalisation alarme (Intrusion mauvaise manipulation)
3+3 Bips	Programmation capteur (insertion pile)
5 Bips	Signalisation piles déchargées

4 - REMPLACEMENT DE LA PILE

Attention ! - N'utiliser pour aucun autre motif des piles différentes du type prévu. Les piles doivent être remplacées ensemble (avec des nouveaux éléments). Ne pas mélanger des piles de marque ou de modèle différent. Ne pas utiliser des piles rechargeables.

Attention ! - Avant de décrocher le détecteur de son support, il est important de mettre la centrale en mode « TEST CENTRALE » pour éviter de provoquer des signalisations d'effraction.

01. Pour décrocher le détecteur de son support, il est important d'agir sur le niveau d'accrochage approprié (**fig. 5**).

02. Faire glisser le détecteur d'environ 5 mm vers le haut et puis l'éloigner de son support (**fig. 5**).

03. Ouvrir la porte du logement de la pile comme indiqué dans la **fig. 7** et remplacer les piles. **Respecter la polarité indiquée.**

04. Refermer le logement et accrocher le HSDIM23 à son support de fixation (**fig. 5**).

5 - ELIMINATION

Mise au rebut du produit

Tous les dispositifs du système d'alarme présent font partie intégrante de l'installation et doivent être mis au rebut ensemble. De même que pour les opérations d'installation, à la fin de la vie de ce produit, les opérations de mise au rebut doivent être effectuées par du personnel qualifié.

Ces produits sont constitués de différents types de matériaux : certains peuvent être recyclés et les autres devont être mis au rebut. Renseignez-vous sur les programmes de recyclage ou de mise au rebut, pour cette catégorie de produits prévus par les réglements en vigueur de votre pays.

Attention ! – Certains composants du produit peuvent contenir des substances polluantes ou dangereuses qui pourraient avoir des effets nuisibles sur l'environnement et sur la santé des personnes s'ils étaient jetés dans la nature.

Comme l'indique le symbole ci-contre, il est interdit de jeter ce produit avec les ordures ménagères.

Par conséquent, utiliser la méthode du « tri sélectif » pour la mise au rebut des composants, conformément aux prescriptions des normes en vigueur dans le pays d'utilisation ou restituer le produit au vendeur lors de l'achat d'un nouveau produit équivalent.

Attention ! – Les règlements en vigueur localement peuvent prévoir de lourdes sanctions en cas d'élimination sauvage de ce produit.

Elimination des piles et des batteries

Attention ! - Les piles et les batteries contenues dans les dispositifs qui composent le présent système d'alarme, même s'ils contiennent des substances dangereuses et ne doivent donc pas être éliminés dans les poubelles communes. Il faut les mettre au rebut en utilisant des méthodes de collecte « séparées » prévues par les normes en vigueur dans votre pays.

6 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- **Typologie :** détecteur volumétrique à double technologie, infra-rouge (PIR) et radar à micro-onde (MW) avec une protection contre l'ouverture, l'arrachement et l'anti-aveuglement
- **Alimentation :** 4,5V avec 3 piles 1,5V de type AA ou équivalentes
- **Courant absorbé :** 70 µA au repos - 40 mA en émission
- **Autonomie :** estimée 2 ans (avec Dip 4 = ON), avec une signalisation de pile déchargée
- **Transmission radio :** Communication numérique en double fréquence « DualBand » (433 et 868 Mhz) contrôlée à quartz ; dispositifs pré-codifiés en usine et gérés en auto-apprentissage.
- **Portée radio :** 100 m dans un espace libre et en l'absence de perturbations ; environ 20 m dans des bâtiments
- **Isolement :** classe III
- **Température de fonctionnement :** -10°C à +40°C
- **Utilisation dans des envirronnements de classe environnementale:** II
- **Montage:** au mur
- **Dimensions (mm) :** 152 x 78 x 48
- **Poids :** 0,34 Kg

DECLARATION DE CONFORMITE CE

Déclaration conforme à la Directive 1999/5/CE

***Note** - Le contenu de cette déclaration correspond à ce qui a été déclaré dans le document officiel déposé au siège social de Nice S.p.A. et, en particulier, à la dernière mise à jour disponible avant l'impression de ce manuel. Le présent texte a été réadapté pour des raisons d'édition. Une copie de la déclaration originale peut être demandée à Nice S.p.A. (TV) - Italie.*

Numéro de déclaration : 460/HSDIM23 **Révision :** 0 **Langue :** FR

FR

Le soussigné Luigi Paro en qualité d'Administrateur délégué, déclare sous son entière responsabilité que le produit :

Nom du producteur : NICE S.p.A.
Adresse : Via Pezza Alta 13, Z.I. Rustignè, 31046 - Oderzo (TV) Italia
Type : Détecteur à infrarouges avec lentille volumétrique par radio
Modèles : HSDIM23
Accessoires : --

s'avère conforme aux conditions essentielles requises par l'article 3 de la Directive communautaire ci-après, pour l'usage auquel les produits sont destinés :

• Directive 1999/5/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 9 mars 1999 (transposée en droit français par le décret 2003-961 du 8 octobre 2003) concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications et la reconnaissance mutuelle de leur conformité, selon les normes harmonisées suivantes :
- Protection de la santé (art. 3(1)(a)) : EN 50371:2002
- Sécurité électrique (art. 3(1)(a)) : EN 60950-1:2006+A11:2009
- Compatibilité électromagnétique (art. 3(1)(b)) : EN 301 489-1 V1.8.1:2008, EN 301 489-3 V1.4.1:2002
- Spectre radio (art. 3(2)) : EN 300 220-2 V2.1.2:2007

Conformément à la Directive 1999/5/CE (Annexe V), le produit appartient à la classe 1 et est marqué : CE 0682

En outre, le produit s'avère conforme :
• DIRECTIVE 2004/108/CE du PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 15 décembre 2004 relative au rapprochement des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique et abrogeant la Directive 89/336/CEE, selon les normes harmonisées suivantes : EN 50130-4:1995+A1:1998+A2:2003

Oderzo, 23 mai 2012

Ing. Luigi Paro
(Administrateur délégué)

1

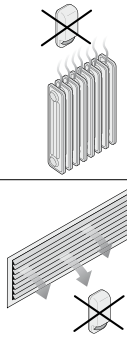

2

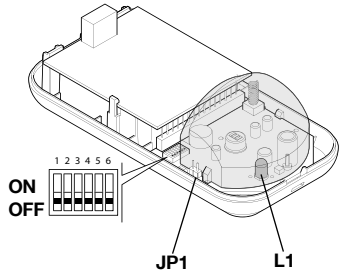
1 2 3 4 5 6
ON
OFF
JP1
L1

3

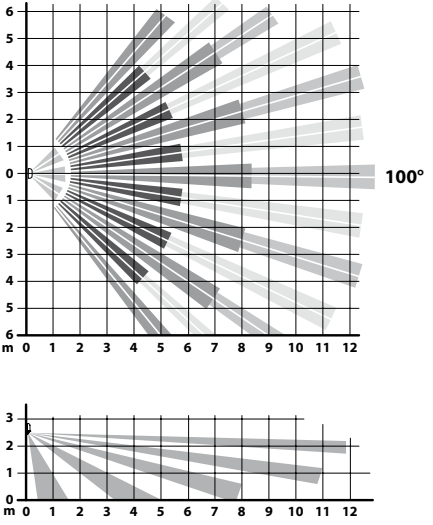
6 5 4 3 2 1 0 1 2 3 4 5 6
m 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
100°
3 2 1 0
m 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

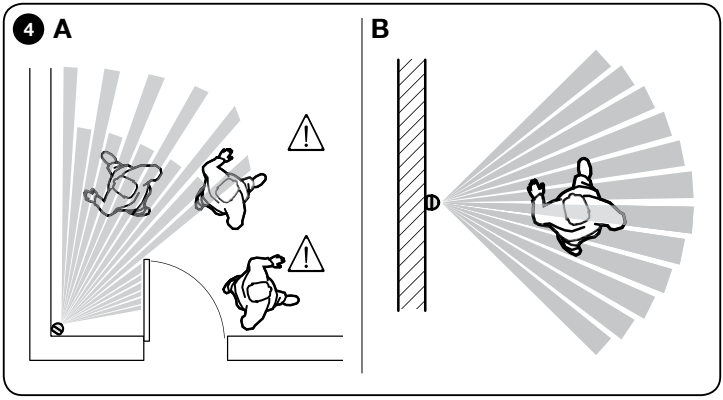
4
A
B

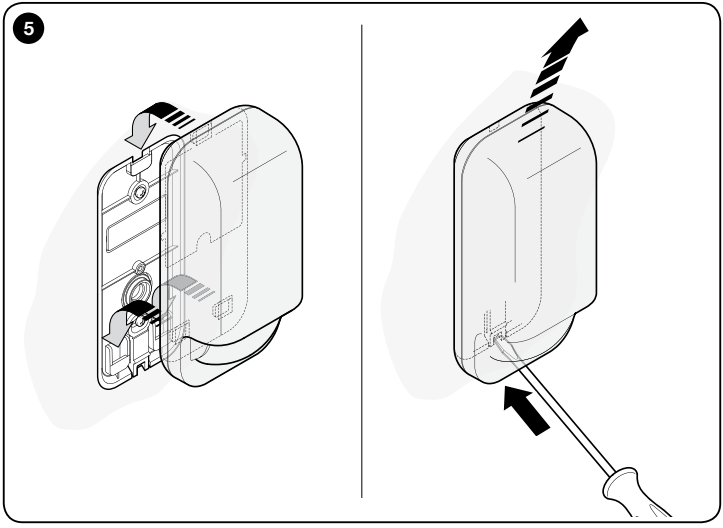
5

6 A

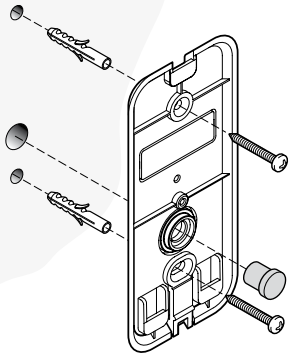

B

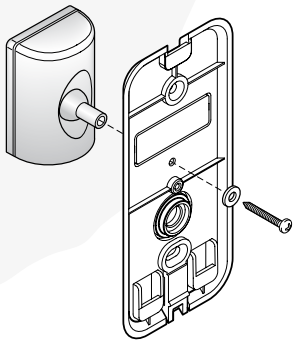

7

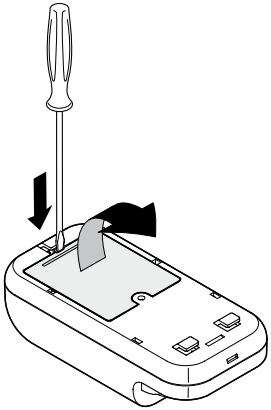

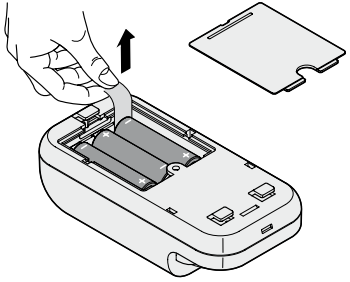

8

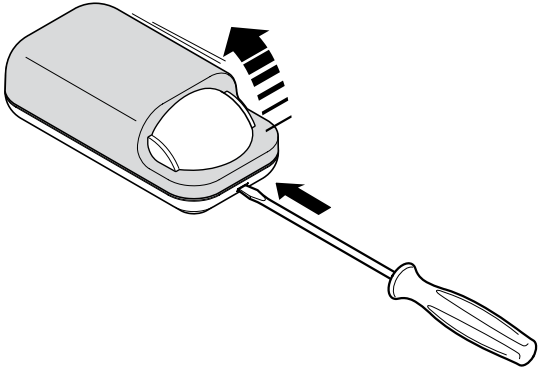

7

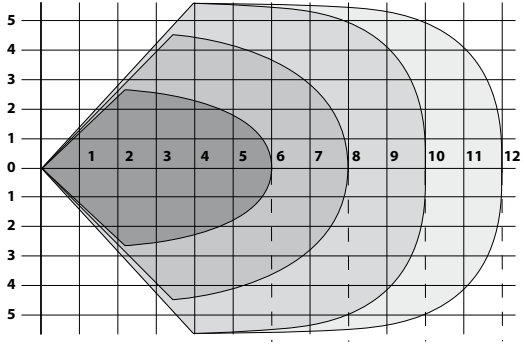

10

A

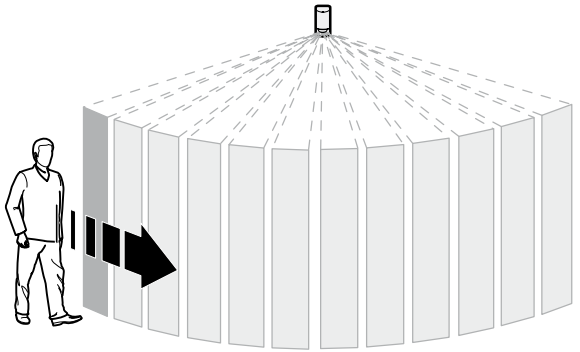

B

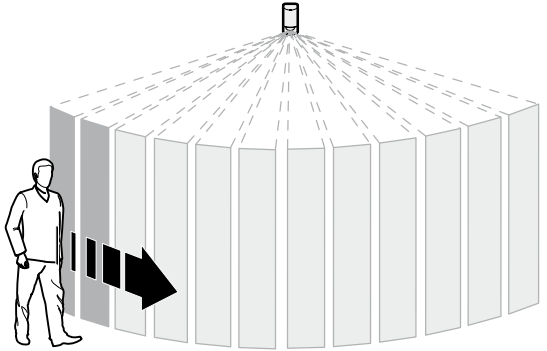

11

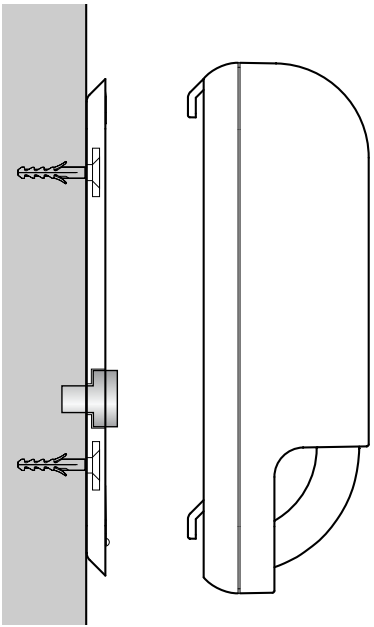

ISO179A00MM_11-06-12

Nice

Nice SpA
Oderzo TV Italia
info@niceforyou.com

www.niceforyou.com